



Quel droit je peux avoir

Par **meny**, le **29/05/2013** à **16:00**

Bonjour,

mon mari veut divorcer mais on à un bien en commun c'est une grange que l'on rénove elle n'est pas encore fini son avocat lui a dit qu'il faudrait d'abord régler le problème de la maison chez le notaire avant de pouvoir divorcer.

Le problème c'est que je ne connais pas mes droit je ne sais pas ce que je dois faire.

pouvez vous m'aider?

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **29/05/2013** à **20:19**

Bonjour, effectivement il serait mieux de régler le problème de la grange avant de divorcer mais ce n'est pas indispensable. Vos droits financiers sont ceux que vous pourrez prouver, cordialement